

ARTICLE 259.2

TUTORAT RELATIF A DES JOUEURS SOUS CONVENTION DE FORMATION AVEC LE CENTRE DE FORMATION D'UN CLUB PROFESSIONNEL

A REMPLIR PAR LES CLUBS CONCERNES ET A RETOURNER A LA F.F.R.

AVANT LE 31 DECEMBRE DE LA SAISON EN COURS (LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)

NOM DU CLUB « TUTEUR » :

NOM DE L'ASSOCIATION « TUTRICE » :

JOUEURS DE + 18 ANS		JOUEURS DE - 18 ANS ET AU-DESSOUS	
JOUEURS PRETES PAR LE CLUB « TUTEUR » A L'ASSOCIATION « SOUS TUTELLE » [3 JOUEURS MAXIMUM]		JOUEURS PRETES PAR LE CLUB « TUTEUR » A L'ASSOCIATION « SOUS TUTELLE » [3 JOUEURS MAXIMUM]	
Nom	N°de licence	Nom	N°de licence
Prénom	Signature	Prénom	Signature de son représentant légal

**Afin de valider le TUTORAT, joindre impérativement
une copie des cartes de qualification 2014/2015**

Club « tuteur » :		Association « sous tutelle » :	
Niveau :		Niveau :	
Code Club F.F.R. :		Code Club F.F.R. :	
Code du Comité :		Code du Comité :	
Le Président du club « tuteur » Date, signature et cachet du club	Le Président de la Société sportive (Dans l'hypothèse où le centre de formation est rattaché à la société sportive) Date, signature et cachet de la Société sportive	Le Président de l'association « sous tutelle » Date, signature et cachet de l'association	
Avis de la Commission Formation F.F.R./L.N.R. Date, signature		Le Secrétaire Général de la F.F.R. Date, signature et cachet de la F.F.R.	